

COMMUNE D'US

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

BOURG
ÉCHELLE : 1 / 2000

SARL LEDEZ-LEGENDRE
23, avenue Carnot
91 370 Verrières-le-Buisson

MILÉNA GROSS PAYSAGISTE
10, passage de la Fonderie
75011 Paris

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
municipal du 07/07/2021

Légende

Zones

- Zone agricole paysagère Ap
- Zone agricole A
- Zone agricole maraîchage Am
- Zone naturelle N
- Zone naturelle humide Nzh
- Zone urbaine - secteur ancien Ua
- Zone urbaine - secteur jardiné Ub
- Zone urbaine hameau - Uha
- Zone urbaine industrielle Ui
- Zone à urbaniser 2AU

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Frange agricole
- Frange humide
- Emplacement réservé
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Axe de ruissellement
- Rez-de-chaussée commercial à préserver

Éléments du patrimoine paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

- Garenne, remise
- Pelouse calcicole
- Prairie
- Parc et jardin
- Étang, Mare
- Chemin
- Bande enherbée
- Haie ou alignement d'arbres
- Talus
- Arbre

Éléments du patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

- Ensemble bâti à protéger
- Mur
- Éléments du petit patrimoine

Limite communale

Liste des emplacements réservés

- 1 Aménagement d'une placette
Commune - 570 m²
- 2 Aménagement d'une voie de desserte et d'un espace de stationnement
Commune 1 530 m²
- 3 Aménagement d'un espace de stationnement et d'un verger
Commune - 9 000 m²
- 4 Aménagement d'une voie de desserte
Commune - 450 m²

